

## **THEME : LA POSTURE DE LA FEMME DANS LES SOCIÉTÉS TRADITIONNELLES EN AFRIQUE PRÉCOLONIALE**

Dr. SARA ENDENGELE MPELE  
*Université de Dschang (Cameroun)*

**ABSTRACT :** Women in traditional societies of précolonial Africa were not marginalized. Some were leaders of communities and others queens in kingdoms. The armed force of a village and kingdoms or empires was made up of women. They were the ones who ensured their security and they went to the front during the war. Economically, women were at the heart of efforts to feed the family and the community or population. They engaged in subsistence agriculture, commerce, livestock breeding and fishing. Women were religious authorities of fetishism which is the religion of the African ancestors. Health, called traditional medicine, was also an activity of women before the colonization. At the same time, the marriage was essential. It was the woman who gave the life and African society was matrilineal and she ensured the education of the child. Therefore, the posture of the précolonial African woman was of capital importance.

**KEY WORDS:** Woman, Posture, Précolonial and Traditional Societies.

### **1. INTRODUCTION**

Les pays d'Afrique veulent sortir du sous-développement de nos jours. Ainsi, les femmes sont jusqu'ici marginalisées pourtant elles sont majoritaires dans la plupart des pays. Mais pour y arriver l'Etat africain doit considérer toute la population sans distinction du genre. Car il est difficile voire impossible qu'un pays africain puisse se développer sans l'intégration des femmes. Car dans les sociétés traditionnelles d'Afrique précoloniale les femmes n'étaient pas des êtres inférieurs aux hommes. Ceci étant quelle est la place de la femme en Afrique Précoloniale ? Autrement dit, quelle est l'importance de la femme en Afrique avant la colonisation ? Pour répondre à cette question, nous avons recours à une double méthode sociologique et historique. Nous aurons besoin de remonter aux sources orales, archéologiques, écrites et iconographiques pour collecter les informations. En outre, nous procéderons au décryptage de celles-ci. Concernant la méthode sociologique, elle nous permet de tenir compte du nombre des acteurs en présence, des enjeux, et des buts poursuivis. Dans un premier temps il est question de ressortir la sphère politique. Deuxièmement nous mettrons en exergue la femme, pierre angulaire de l'économie, troisièmement, les autorités religieuses et la santé et en quatrièmement nous évoquerons le mariage et l'éducation.

### **2. LA SPHERE POLITIQUE**

C'est exagérer de dire que la femme avait un pouvoir silencieux dans les sociétés traditionnelles en Afrique précoloniale. Car contrairement à l'opinion commune, la femme n'était pas tenue à l'écart de la vie publique. Elle pouvait même y jouer un rôle important. On va aussi souligner son influence considérable au sein de la famille nucléaire concernant les décisions importantes prises par l'homme en public. On peut rappeler seulement le rôle que jouaient les reines indépendantes dans les empires et les grands royaumes africains. Dans les sociétés traditionnelles d'Afrique précoloniale, les femmes de la civilisation Bantoue avaient un statut égal voire même au-dessus des hommes, puisque dans l'histoire de l'Afrique, les premières reines, les plus grandes reines étaient des femmes Bantoue. On peut évoquer Béatrice du Congo<sup>1</sup>. Il y a bien des femmes qui ont dirigé le pouvoir principal.<sup>2</sup> Par exemple, dans le double gouvernement du royaume Lunda (Katanga/Congo), le roi Mwata Yanvo avait une cosouveraine, la « Loukokeshia » qui avait son mot à dire, au même titre que les autres conseillers, lors

<sup>1</sup> Dadié Bernard B., « Béatrice du Congo », Présence Africaine, Côte d'Ivoire, 2001, P. 75.

<sup>2</sup> <https://www.afrique-gouvernance.net>

du choix de l'héritier parmi les fils du roi<sup>3</sup>. Le royaume Kongo du Nord (région du Bas-Congo) était aussi gouverné par une reine indépendante. Dans le royaume Kuba (en République Démocratique du Congo), la reine mère joue encore actuellement un rôle très important.

Dans le système politique, le rôle des femmes peut être défini par leur participation, directe ou indirecte, à l'activité du gouvernement et, dans les sociétés non étatiques, c'étaient les femmes des groupes et sous-groupes qui déterminaient l'autorité. C'est ainsi elles étaient souvent groupées dans les associations secrètes interdites aux hommes qui pouvaient exercer de l'influence sur la vie du groupe. Les femmes africaines participaient pleinement au développement et à la gestion des affaires publiques. De la même façon, elles assumaient des fonctions intégrées.

Les femmes étaient égales aux hommes sur plan politique avant le colonialisme. Elles étaient chefs des clans, des villages et même des reines des royaumes et des empires. En effet, en Afrique précoloniale les femmes n'étaient pas marginalisées comme aujourd'hui. La société de l'Égypte antique qui reconnaissait non seulement aux femmes non seulement leur égalité avec les hommes, mais leur indispensable complémentarité qui s'exprimait dans l'acte de création. C'est l'exemple des souveraines qui parvenaient à régner telles : Nitocris (IV<sup>e</sup> dynastie, elle était la première femme de pharaon) et Hatchepsout (reine égyptienne antique devenue pharaon, cinquième souveraine de la XVIII<sup>e</sup> dynastie. Elle est montée sur le trône vers 1478 avant Jésus Christ)<sup>4</sup>. Certaines femmes ont joué le rôle politique comme Néfertiti, qui a disparu de la scène mystérieusement. La vie de la grande épouse royale, celle de Néfertari ou Isisnofret, épouse du pharaon Ramses II<sup>5</sup>, sont assez bien connue, mais leur rôle politique était limité à la représentation. En général, leurs fonctions se limitaient à assurer une descendance et à gérer les activités du harem royal.

Les sociétés africaines étaient matrilineaires. En effet, dans le système de descendance matrilineaire, un individu est considéré comme appartenant au même groupe de filiation et de lignage que sa mère. La lignée est fondée sur la parenté avec la même ou la lignée féminine. Les matrilineaires étaient un système hiérarchique en Afrique précoloniale. C'est l'exemple au Cameroun des communautés telles que : les Banen, les Lemandé les Bafia, les Yambassa..., ont pour ancêtre Mbono'o qui est le nom de la mère, d'une femme qui se pérennise de génération en génération jusqu'aujourd'hui. Toutes ces communautés savent que leur ancêtre c'est Mbono'o pourtant cette dernière avait un époux appelé Nké qu'elles ne connaissent pas.

Dans les sociétés matrilineaires [dans lesquelles la transition par héritage de la propriété, des noms de famille, et des titres relèvent du lignage de la mère] ont laissé les traces en Afrique avant la traite négrière et la colonisation. Dans certaines d'entre elles, les rôles attribués aux femmes et aux hommes étaient fluctuant. C'est l'exemple des territoires qui correspondent aujourd'hui au Cameroun ou la Sierra Leone où les femmes étaient chefs de leurs clans et villages. Elles ont dirigé les migrations Zoulou [en Afrique du Sud] au XIX<sup>e</sup> siècle, et formé leurs propres escadrons dans la terrible armée de l'empereur Chaka. Elles composaient aussi la garde rapprochée du roi du Dahomey (actuel Bénin).

A l'époque précoloniale, il y avait les célèbres reines guerrières africaines, comme Yaa Asantewaa (l'empire Ashanti, l'actuel Ghana). Pendant les années 1880 à 1900, elle devint une collaboratrice majeure pour empêcher la consolidation de l'impérialisme britannique<sup>6</sup>. Elle était aussi chef d'armée la Yaa Asantewaa. Pendant des années, elle fut combattante d'un courage exceptionnel et mena une armée de plusieurs hommes contre les forces coloniales qui voulaient s'emparer du Tabouret d'or<sup>7</sup>. Il y a aussi Ana Nzinga (les royaumes Ndongo et Matamba, actuel Angola), ou Sarraounia (la reine de la communauté Azna, actuel Niger). On ne peut pas négliger le pouvoir politique de la nigériane Amina de Zaria. Il y a la reine guerrière et résistante Ndaté Yalla Mbodj qui est la première à avoir résisté à l'occupation des européens au Walo, région située au Nord-Ouest du Sénégal. Mais il y a aussi la reine Kassa du Mali, une femme qui participait officiellement aux affaires du royaume, un fait rare et unique à son époque<sup>8</sup>. Elle faisait aussi partie de la force la force armée.

► **La force armée** : elle était constituée des femmes. Celles-ci assuraient la sécurité et la stabilité dans les empires et les royaumes. C'étaient des femmes guerrières ou soldats en Afrique précoloniale. C'est le cas de

---

<sup>3</sup> Tshibilondi Ngoyi Albertine, « *Rôle de la femme dans la société et dans l'église pour une justice et une réconciliation durable en Afrique* », Volume 23, No 2, Erudit, Belgique, 2015, P.20.

<sup>4</sup> Chaix Christian, « *Nitocris, reine d'Égypte : la pyramide rouge* », collection Folio, 2004, P. 105.

<sup>5</sup> <http://www.Wikimonde.com>

<sup>6</sup> <http://www.ayong.fr>

<sup>7</sup> Symbole spirituel d'unité et de souveraineté de la nation Ashanti ;

<sup>8</sup> Serbin Sylvia, « *Reines d'Afrique et héroïnes de la diaspora noire* », édition Nedoumeter, 2004, P. 67.



l'ancien royaume du Dahomey, aujourd'hui nommé Bénin, une armée de guerrières défiait tous les clichés sur les femmes plus fortes et plus vaillantes que les hommes<sup>9</sup>. Elles ne reculaient devant rien : ni l'ennemi, ni la mort. Elles se nommaient les « *Mino* » que les colons leur avaient donné le nom d'Amazones<sup>10</sup>. Elles étaient considérées comme étant les « égales des hommes », aussi courageuses et qualifiées au combat que leurs homologues masculins<sup>11</sup>. « Vaincre ou mourir »<sup>12</sup>, tel est leur adage. Dans un combat au corps à corps, leur domaine d'excellence, aucun homme ne résiste<sup>13</sup>. Elles ne prétendaient pas les égaler, les hommes, elles les surpassaient. « Elles », c'étaient les « *Mino* » (nos mères), en langue Fon. Surnommées « Amazones du Dahomey » par les européens, en référence au mythe des femmes guerrières de l'antiquité<sup>14</sup>. Une armée de femme unique au monde au XVIIIe siècle.



Source : <http://www.dahomey.org>

<sup>9</sup> Macdonald Fleur, « Amazone : la légende des braves guerrières du Bénin », B.B.C. New Afrique, 06/09/2021, P. 05.

<sup>10</sup> Ibid

<sup>11</sup> <http://www.nationalgeographic.fr>

<sup>12</sup> Lafourcade Fabrice, « Mathieu Noguès, vaincre ou mourir », Edition Passiflore, 2020, P. 06.

<sup>13</sup> Mayor Adrienne, « Les Amazones, ces troublantes femmes guerrières », Université de Stanford, 24/11/2020, P. 16

<sup>14</sup> Ibid

### 3. LA FEMME, PIERRE ANGULAIRE DE L'ECONOMIE

Selon les études inspirées par les travaux de plusieurs archéologues ou préhistoriens, des sociétés en Afrique de la préhistoire ont des formes de pouvoir matriarcal, fondée sur la culture de la « Grande Déesse ». Ce sont les femmes qui ont inventé l'agriculture<sup>15</sup>.

► **L'agriculture** : en Afrique précoloniale, la femme était le pivot dans l'agriculture. En effet, l'agriculture était une affaire des femmes en Afrique. Celles-ci étaient au cœur des efforts déployés pour nourrir la famille, la communauté et même l'empire ou le royaume. En Afrique précoloniale, les femmes produisaient la majorité des denrées alimentaires à la consommation des ménages et à la vente sur les marchés locaux qui étaient des marchés périodiques. Dans le cas de la culture d'arachide, le blé, le maïs, l'igname, le manioc, le taro, la patate..., c'était une nourriture consommée par les habitants de l'Afrique en général et du Cameroun en particulier. Autrement dit, c'était une agriculture de subsistance. C'étaient essentiellement les femmes qui plantaient les graines ou semence, elles s'occupaient du désherbage, cultivaient et elles récoltaient les produits agricoles et elles vendaient l'excédent.

Pour la subsistance de la famille, la femme jouait un rôle important dans la production agricole. Sa place dans l'agriculture était d'une importance capitale. Elle contribuait énormément dans la production alimentaire, agricole et bien d'autres domaines qu'on ne l'admet pas.<sup>16</sup> Dans les sociétés africaines, il revenait à la femme, de trouver, de cueillir et de préparer les aliments pour sa famille, d'aller chercher du combustible ainsi que de l'eau. C'étaient des tâches dites domestiques qui pouvaient généralement être exercées non loin de la maison.

La femme africaine était pourvoyeuse de nourriture dans son ménage, elle assurait le même service dans les lieux de passage et de concentration de la population. Elle nourrissait les siens et la femme était supposée nourrir les autres personnes, même si elle attendait du père de ses enfants ou même son mari une contribution substantielle. L'homme l'aidait plutôt à défricher les terres vierges dans le cadre de la culture sur brûlis. Il allait à la chasse et à la pêche, souvent loin de son domicile. De plus, il se livrait au commerce sur de plus longues distance et il était responsable de la sécurité de la collectivité. En somme la place de la femme était autant aux champs, au grenier, à l'étable qu'au foyer.

► **Commerce, élevage et la pêche** : les femmes effectuaient aussi les activités de substance en dehors de l'agriculture il y avait la pêche, l'élevage et le commerce.

**Le commerce** : Les femmes faisaient aussi le commerce. Elles pratiquaient le troc qui est l'échange d'un bien contre un autre. Les femmes vendaient les produits excédentaires à domicile et aux marchés locaux qui étaient périodiques. Exemple des produits agricoles vendus : les arachides, le shorgo, le maïs, le blé, les légumes, les ignames, taro etc, elles faisaient aussi le troc du poisson. De plus, les femmes étaient de plus en plus concernées par la commercialisation des animaux domestiques et les produits d'élevage tels que le lait. Ainsi, le petit élevage avait une place importante dans les activités que les femmes exerçaient avant la colonisation.

**L'élevage traditionnel** : Les femmes étaient impliquées à tous les stades de la production animale, en plus des tâches domestiques qui leur incombait. Elles étaient propriétaires du bétail (ovins, caprins, volaille) et elles étaient au cœur de la production laitière, qui constituait avec la traite journalière, l'activité d'élevage féminine principale<sup>17</sup>. Elles participaient également à l'alimentation ainsi qu'à la santé animale. L'exploitation de leurs animaux servait à l'autoconsommation. L'élevage avait une place non négligeable par la diversification des ressources et la valorisation du statut de la femme. Dans la famille, la communauté, les royaumes ou les empires. Dans ces systèmes de production, les femmes sont des acteurs économiques à part entière.

**La pêche** : les femmes des sociétés traditionnelles d'Afrique effectuaient cette activité. En effet, les femmes pratiquaient la pêche artisanale.<sup>18</sup> Elle était la pêche de subsistance à cette époque et elle se résumait à une récolte de poisson à la main ou au moyen d'outils rudimentaires faits de matériaux organiques comme les filets, les harpons, les nasses, la ligne, de l'empoisonnement... sur les pirogues<sup>19</sup>. Elle était principalement pratiquée

---

<sup>15</sup> Marija Gimbutas, archéologue, préhistorienne, anthropologue et Professeurs des universités de 1949 à 1994, de nationalité lituanienne (Amérique).

<sup>16</sup> Mushita L., « *Africaines d'hier et d'aujourd'hui* », Revue des deux mondes, 2014, P. 70.

<sup>17</sup> Meallet C., « *Rôle de la femme dans l'élevage villageois en Afrique Sub-Saharienne* », mémoire de DESS, CIRAD-EMVT, Paris, 1997, P. 26.

<sup>18</sup> <http://www.fao.org> ;

<sup>19</sup> <http://www.oxwork.com>



par les femmes établies à proximité des plans et des cours d'eau. On pouvait la faire seule ou en groupe (femmes). Le poisson et les crevettes étaient animaux maritimes les plus capturés.

On ne peut pas nier que les femmes étaient autrefois dans de nombreux villages et royaumes africains les autorités religieuses et des membres puissants et respectés de leur communauté.

#### 4. LES FEMMES, AUTORITES RELIGIEUSES ET LA SANTE

Pendant la période précoloniale, les populations africaines appartenaient à une religion de l'ancêtre africain appelée le fétichisme<sup>20</sup>. Celle-ci est dirigée par deux (02) personnalités : le féticheur et le devin. Ceci étant, plusieurs femmes étaient des autorités religieuses.

► **Les femmes, autorités religieuses** : La religion est l'ensemble de croyances de pratiques relatives à une réalité transcendance. La religion traditionnelle africaine dont l'objectif principal est l'harmonie entre les vivants et les morts-vivants ou les ancêtres. En effet, la religion traditionnelle africaine n'est pas une religion instituée. Elle n'a ni clergé, ni lieu de culte, ni doctrine. Son seul objet est de développer une relation de confiance avec les ancêtres du clan ou de la tribu pour éviter les malheurs, accidents et maladies qui risquent de se produire s'ils cessent de protéger leurs descendance. Aussi bien se pratique dans l'enceinte domestique sous la responsabilité du chef de famille. Elle est rituelle et dogmatique. C'est en pratiquant avec les rites que l'on communique avec les esprits ou les ancêtres. Il est vrai que certains experts ont un accès privilégié aux ancêtres – les Sangomas (devins), les Inyangas (guérisseurs traditionnels), les Abathandazi (intermédiaires spirituels) ou les féticheurs- mais la manière dont ces experts sont formés et dont exercent leurs fonctions est foncièrement différente de celle des prêtres, rabbin, pasteurs et imam par exemple. Pour faire de la religion au sens propre, il convient, comme David Chidester le suggère<sup>21</sup>, d'adopter une définition plus large plus polysémique du terme religion.

Les femmes pouvaient acquérir dans l'espace religieux un pouvoir exceptionnel. Dans les sociétés secrètes traditionnelles, elles pouvaient occuper la plus haute hiérarchie et les femmes exerçaient l'autorité effective sur tous les membres, hommes et femmes, parce qu'elles dépendaient de leur peuple. Elles avaient le pouvoir de prédire l'avenir (devin), de guérir les malades, d'entrer en contact avec les ancêtres. Ce sont elles qui éloignaient le malheur.

Les rites d'infertilité agraire et les cérémonies rituelles se rapportant aux récoltes étaient en liaison directe avec le rôle central et irremplaçable de la communauté féminine, parce que la fertilité agricole se trouvait associée à la fertilité féminine. Du XVI au XIXe siècle en pays Sotho – Afrique australe – certains *Zimas* – prêtres du culte *Foley* - sont de sexe féminin. La compétence sacerdotale et médicinale de la femme lui donnait des droits indiscutables. Cela l'autorisait en intervenir directement sur la vie publique, ou à défaut, d'exercer une certaine influence à titre privée ou officieux, même lorsque le pouvoir en dernière instance était détenu symboliquement ou effectivement par les hommes. En Afrique de nombreux témoignages convergent sur le fait que les femmes ont été impliquées dans la préparation du conflit dans sa dimension mystique, de par leur rôle de prêtresse. Et de fait, la paix passe par celles-là qui sont gardiennes des bois sacrés ou des combattants prêtent un serment dont, seules ces dernières peuvent les délivrer<sup>22</sup>.

La femme, garante spirituelle de la santé. En effet, la majorité des communautés africaines précoloniale était matrilineaire. Ceci étant, lorsqu'un individu s'était coupable d'infraction aux règles sociales ou de désobéissance aux prescriptions, cette rupture était censée entrainer des inconvénients d'ordre physique. Le matriclan et la mère participaient activement à la cure. Ainsi le rituel destiné à la résolution, au rétablissement et au renforcement de « l'esprit » reposait pour une large part sur la présence de la femme et du clan maternel. Nul n'est sans ignorer que les soins de santé spirituelle ne se dispensaient pas uniquement au sein du cercle familial. Parfois, c'est la société globale qui était concernée. En cas de guerre par exemple, ou de maladie qui frappait toute la collectivité, les femmes effectuaient les cérémonies d'exorcisme et de purification pour lutter contre les forces maléfiques, détourner le mauvais sort et préserver la santé spirituelle de la collectivité.

---

<sup>20</sup> Endengélé Mpélé Sara, « *The Merchants of God in Cameroon from 1990 to 2022* », Global Journal of Arts Humanity and Social Sciences (G.J.A.H.S.S.), Vol 3, ISSN 2583-2034, India, 2023, P.07 ;

<sup>21</sup> Chidester D., *Savage systems. Colonialism and comparative religion in southern Africa*, Cape Town, University of Cape Town press, 1996, P. 259-260.

<sup>22</sup> Sarr F., « *Dimension genre dans le programme de relance des activités économiques et sociales en Casamance* », Rapport de la mission préparatoire du PRAESC (Programme de Relance des Activités Economiques et Sociales), Dakar : P.N.U.D./ UNIFEM, 2001.

Les femmes des sociétés traditionnelles de l'Afrique précoloniale avaient le rôle d'intermédiaire entre les esprits et les Hommes. C'est l'exemple de la guerre : quand les hommes sont au front, les femmes imploraient la protection des dieux et des ancêtres pour détourner les forces maléfiques et le mauvais sort. Ainsi, Les associations féminines, les classes d'âge et les sociétés secrètes avaient une fonction politique et elles pouvaient passer pour une voie d'accès au pouvoir. Ces institutions permettaient) leurs adhérentes de donner leur appréciation sur les décisions à prendre telles que la nomination de chef et les actes d'alliances ou de guerres. Elles étaient représentées sur la place publique par leur porte-parole.

► **La santé : la médecine traditionnelle** dans la société africaine, les femmes sont à l'origine d'une part importante des savoirs traditionnels. Ceux liés aux corps, à la maternité, aux enfants à l'utilisation de certaines plantes (abortives pour faciliter l'accouchement et le traitement de l'infertilité) étaient souvent transmis de femme en femme. Ainsi, concernant les végétaux aux propriétés abortives, les plantes pour faire revenir les menstruations ou les règles, cela une affaire des femmes. Il était difficile voire impossible qu'un homme s'en mêle<sup>23</sup>.

Les femmes âgées avaient un rôle important dans les sociétés traditionnelles en Afrique précoloniale. A l'époque, il n'existait pas des centres de santé ou des hôpitaux où les femmes enceintes devaient faire les examens prénataux et accoucher. Les accouchements se faisaient à domicile. Ils étaient exercés par des matrones et surtout des femmes pleines d'expérience qui avaient suivi l'initiation des aînées, leurs consœurs, leurs tantes, leurs mères par alliance ou leur propre mère. Elles sont souvent choisies parmi les femmes âgées de la communauté ou parce qu'elles avaient déjà enfanté de nombreuses fois. Les femmes en exercice accompagnaient la femme tout au long de leur grossesse puis, après la naissance de leur enfant.

Les femmes jouaient un rôle important à la naissance d'un enfant en Afrique précoloniale. En effet, à la naissance d'un bébé, les femmes chargées du suivi de la femme enceinte, effectuaient des visites régulières durant la grossesse<sup>24</sup>. Elles accompagnaient la femme enceinte, tant physiquement que psychologiquement et elles dispensaient des conseils à la femme elle-même et à sa famille<sup>25</sup>. Elles devenaient intermédiaires entre la Parturiente et le groupe social.<sup>26</sup> Ce suivi se poursuivait après la naissance de l'enfant, quand elles venaient visiter la mère, lui bander le ventre, s'assurer du bon déroulement des suites des couches ( période qui s'étend de la délivrance au retour des menstruations), s'occuper du bébé et lui prodiguer les bains d'huile et massages<sup>27</sup>.

Les femmes soignaient aussi d'autres maladies telles que : les maux de tête, la toux, le rhume, le paludisme, le cancer, la folie, les blessures les luxations et les entorses... la médecine traditionnelle était effectuée par les hommes et les femmes mais, ces dernière s'occupaient surtout des maladies des femmes.

## 5. LE MARIAGE ET L'EDUCATION

Dès sa tendre enfance, la fille recevait l'éducation familiale qui lui permettait de mieux faire les tâches ménagères dans son foyer conjugal quand elle ira en mariage.

► **Le mariage** : La fille devenait adulte à l'âge douze (12) ans dans les sociétés traditionnelles d'Afrique précoloniales. Le mariage était arrangé le plus souvent par le père de la fille et le prétendant. Ceci étant, mariées, les femmes étaient strictement astreintes à la monogamie, l'adultère sévèrement réprouvé. Seul le rôle de la mère était valorisé, et l'exercice de toute profession constituait une forme de déchéance sociale, à l'exception des fonctions religieuses et honorifiques. On accordait le droit au divorce, y compris sur la demande de l'épouse, et en cas de divorce ou veuvage, la femme recevait une aide sociale. En cas de répudiation, il était même prévu qu'on lui versât une pension. Mais toutes ces mesures laissaient aussi entrevoir combien toute femme en Afrique plus précisément en Egypte ancienne, demeurait strictement dépendante des hommes. Elle ne pouvait pas avoir l'autonomie professionnelle et financière sans être renvoyée à la marge.

Les femmes traditionnelles en Afrique, avait tendance à croire aux valeurs traditionnelles et à faire de la famille leur priorité absolue<sup>28</sup>. Elles défendaient l'idée que la famille est ce qui comptait le plus dans la vie. Elles

---

<sup>23</sup> Egoumé Josephine, ménagère, Bafia (Cameroun), environ 75 ans, Bafia 09/02/ 2023.

<sup>24</sup> Tsafack Thomas, ancien instituteur au Cameroun, environ 97 ans, Yaoundé 23/04/ 2023.

<sup>25</sup> Ibid

<sup>26</sup> <http://www.college-de-France.fr>

<sup>27</sup> <sup>27</sup> Egoumé Josephine, ménagère, Bafia (Cameroun), environ 75 ans, Bafia 13/02/ 2023.

<sup>28</sup> Tshibilondi Ngoyi, « Philosophie et problématique de genre en Afrique », dans collectif, *pour une pensée africaine émancipatrice*. Point de vue du Sud, Paris/ Louvain-La Neuve, Alternative Sus / L'Harmattan, 2003, P. 119.

comprenaient l'importance d'un mari et surtout des enfants. Car une femme sans époux et surtout sans enfants était sans repère et elle n'avait pas de valeur dans la famille (au sens large du terme)<sup>29</sup>. Les femmes célibataires faisaient la honte de leurs familles et pour éviter cela, la polygamie était pratiquée. Ainsi, l'homme avait le droit d'avoir plusieurs femmes qui étaient une source de richesse pour lui.

La polygamie permettait sur le plan économique d'avoir une main d'œuvre familiale suffisamment grande pour les travaux champêtres. Plusieurs femmes permettaient d'avoir une multitude d'enfants. Ce qui entraînait une main d'œuvre abondante pour les multiples activités domestiques et agricoles. Leur nombre accru pouvait constituer une source de profit dans la mesure où il ne présentait pas un supplément de travail pour l'époux, mais au contraire un supplément de main d'œuvre. Ce qui permettait de conserver une plus grande part de richesse du mari au sein de la famille et d'y maintenir un niveau de vie plus élevé. Les coépouses collaboraient aussi aux transactions commerciales et économiques, réduisant dès lors les coûts et produisant éventuellement un revenu au profit de l'unité familiale entière<sup>30</sup>. Ainsi les ménages polygamiques possédaient plus de ressources économiques, plus de grands moyens de production pour leur subsistance que leurs homologues monogames<sup>31</sup>.

Dans le mariage la femme devait l'obéissance à son époux ou mari qui détenait toute autorité sur elle. Dans les sociétés africaines traditionnelles, la femme mariée a une influence considérable sur les décisions importantes de son mari. Il s'agit en fait d'un pouvoir silencieux, plus illusoire que réel, car il s'exerce dans l'espace privée de la famille. C'est bien là un mythe auquel il faudrait s'attaquer avec sérieux.<sup>32</sup> Dans les anciens empires et royaumes africains, le pouvoir étant défini dans l'Afrique ancienne non par l'autorité sur des facteurs de production inertes et limités (la terre), mais par l'autorité sur sa propre existence et sur celle d'autrui, celui de la femme dépend étroitement de ses enfants ; une femme sans descendance était par définition sans pouvoir. Parce que, la procréation ne donnait pas seulement du prestige aux femmes, elle permettait par certains rituels de les identifier aux force vitales. L'identité des femmes était liée à leurs enfants, alors que celle des hommes se rapportait aux ancêtres. C'est la raison pour laquelle chez les Bantu comme dans d'autres sociétés, l'usage était de s'adresser à un homme comme « fils d'un tel » tandis que la femme mariée était désignée comme « mère d'un tel » (habituellement son premier fils).

La femme est celle qui transmet la vie<sup>33</sup>. A l'époque précoloniale en Afrique, le prestige d'une épouse se mesurait au nombre d'enfants, et particulièrement au nombre des fils, qu'elle donnait au lignage et cela surtout dans le système patrilinéaire. Nul n'est sans ignorer que la fonction de la maternité est celle qui lui était la plus appréciée et sur laquelle aucune tentative de dévalorisation n'est encore menée jusqu'à présent. La femme occupait une place importante dans les sociétés traditionnelles africaines, elle jouait un rôle prépondérant dans tous les domaines de la vie sociale. L'importance de ce rôle était d'ailleurs inhérente aux structures sociétales matrilineaire ou patrilinéaire atténuées qui se chevauchaient dans une dualité dialectique. C'est la femme qui assurait l'éducation.

► **L'EDUCATION** : elle se faisait d'après le sexe et le groupe d'âge. Les parents avaient chacun un rôle spécifique. Mais dès l'enfance, le rôle de la mère était essentiel. Elle s'occupait de l'enfant dès sa naissance. La mère était la première éducatrice, elle marquait de son empreinte le processus de développement de la personnalité de l'enfant d'autant plus que, dans la plupart des cas, jusqu'à un certain âge (environ 07 ans), restait près de sa mère qui lui ouvrait les yeux aux prodiges de la vie.

Quant à l'homme, il était considéré comme le père et le chef de la famille. Ceci étant, il avait le droit à la considération et au respect de sa femme, de ses enfants et de toute personne qui était sous son autorité. Certes comme éducatrice, épouse et gardienne de certains aspects de la tradition, la femme avait également droit au respect et à la considération de son mari et de ses enfants.

---

<sup>29</sup> Atsala Alain, ancien Officier de Police au Cameroun, environ 80 ans, Douala, le 22/02/2023

<sup>30</sup> Al-Krenawi Alean, « *Family therapy with a multy parental multispousal family* », Pubmed, USA, 1998, P.69 ;

<sup>31</sup> Lardoux S., et Van De Walle E., « *Polygamie et fécondité en milieu rural sénégalais* », Institution nationale d'étude démographique, Paris, 2003, P.281 ;

<sup>32</sup> Tshibilondi Ngoyi, « Philosophie et problématique de genre en Afrique », dans collectif, *pour une pensée africaine émancipatrice*. Point de vue du Sud, Paris/ Louvain-La Neuve, Alternative Sus / L'Harmattan, 2003, P. 123.

<sup>33</sup> Tshibilondi Ngoyi Albertine, « *Le rôle de la femme dans la société et dans l'église pour une injustice et une réconciliation durable en Afrique* », Revue Théologique, volume 23, No 02, Namur (Belgique), 2015, P. 215.

## 6. CONCLUSION

Arrivée au terme de notre analyse dont le thème est intitulé : « la posture de la femme dans les sociétés traditionnelles en Afrique précoloniale », force est de constater que la femme avait une place importante en Afrique avant la colonisation. Autrement dit, la femme n'était pas marginalisée comme de nos jours dans ce continent. Elle était au cœur de l'économie familiale, de la communauté et des royaumes ou empires. On peut citer entre autre l'agriculture (de subsistance), le commerce, l'élevage et la pêche. Sur le plan politique, la femme avait un pouvoir particulier. Certaines femmes étaient des chefs des communautés et d'autres étaient des reines dans les royaumes. Ce sont elles qui constituaient la force armée et elles assuraient la sécurité dans plusieurs royaumes ou empires. Avant la colonisation, les femmes étaient des autorités religieuses (féticheurs et devins) et elles exerçaient dans le domaine de la santé nommé la médecine traditionnelle. Dans les sociétés traditionnelles africaines précoloniales, le mariage était primordial. Ce sont les femmes qui transmettaient la vie et le prestige d'une épouse se mesurait au nombre d'enfants. Ces derniers étaient éduqués par leur mère dès la naissance. Les femmes étaient le pivot de la prospérité des familles, des communautés et des royaumes. Aujourd'hui, il est difficile voire impossible que les pays d'Afrique émergent sans l'intégration des femmes dans leur développement.

## REFERENCES

1. Al-Krenawi Alean, « *Family therapy with a multy parental multispousal family* », Pubmed, USA, 1998;
2. Chaix Christian, « *Nitocris, reine d'Égypte : la pyramide rouge* », collection Folio, 2004, P. 105.
3. Chidester D., « *Savage systems. Colonialism and comparative religion in southern Africa*, Cape Town, University of Cape Town press, 1996, P. 259-260.
4. Dadié Bernard B., « *Béatrice du Congo* », Présence Africaine, Côte d'Ivoire, 2001 ;
5. Endengélé Mpélé Sara, « *The Merchants of God in Cameroon from 1990 to 2022* », Global Journal of Arts Humanity and Social Sciences (G.J.A.H.S.S.), Vol 3, ISSN 2583-2034, India, 2023;
6. Lafourcade Fabrice, « *Mathieu Noguès, vaincre ou mourir* », Edition Passiflore, France, 2020 ;
7. Lardoux S., et Van De Walle E., « *Polygamie et fécondité en milieu rural sénégalais* », Institution nationale d'étude démographique, Paris, 2003 ;
8. Macdonald Fleur, « *Amazone : la légende des braves guerrières du Benin* », B.B.C. New Afrique, 06/09/2021 ;
9. Mayor Adrienne, « *Les Amazones, ces troublantes femmes guerrières* », Université de Stanford, 24/11/2020 ;
10. Meallet C., « *Rôle de la femme dans l'élevage villageois en Afrique Sub-Saharienne* », mémoire de DESS, CIRAD-EMVT, Paris, 1997 ;
11. Mushita L., « *Africaines d'hier et d'aujourd'hui* », Revue des deux mondes, France, 2014 ;
12. Sarr F., « *Dimension genre dans le programme de relance des activités économiques et sociales en Casamance* », Rapport de la mission préparatoire du PRAESC (Programme de Relance des Activités Economiques et Sociales), Dakar : P.N.U.D./ UNIFEM, 2001 ;
13. Serbin Sylvia, « *Reines d'Afrique et héroïnes de la diaspora noire* », édition Nedouner, Allemagne, 2004 ;
14. Tshibilondi Ngoyi, « *Philosophie et problématique de genre en Afrique* », dans collectif, *pour une pensée africaine émancipatrice*. Point de vue du Sud, Paris/ Louvain-La Neuve, Alternative Sus / L'Harmattan, 2003 ;
15. Tshibilondi Ngoyi Albertine, « *Le rôle de la femme dans la société et dans l'église pour une injustice et une réconciliation durable en Afrique* », Revue Théologique, volume 23, No 02, Namur (Belgique), 2015 ;

### 1- Webographie

- <https://www.afrique-gouvernance.net>
- <http://www.ayong.fr>
- <http://www.college-de-France.fr>
- <http://www.fao.org> ;
- <http://www.oxwork.com>
- <http://www.national-geographic.fr>
- <http://www.Wikimonde.com>

### 2- Sources orales

- Egoumé Josephine, ménagère, Bafia (Cameroun), environ 75 ans, Bafia 09/02/ 2023.
- Tsafack Thomas, ancien instituteur au Cameroun, environ 97 ans, Yaoundé 23/04/ 2023.
- Atsala Alain, ancien Officier de Police au Cameroun, environ 80 ans, Douala, le 22/02/2023